



Documents :

 [La Vie du Conseil n°78](#) (1)

Octobre 2019

RÉNOVER L'HABITAT ET VÉGÉTALISER LES ESPACES

Chers Castelthéodoricien(ne)s,

Les programmes de rénovation urbaine en cours visent à préserver et à améliorer notre cadre de vie. Partout en ville, les objectifs sont les mêmes : **rénover l'habitat** plutôt que construire plus ; **végétaliser les espaces publics** tout en maintenant du stationnement.

Lors du dernier conseil municipal, nous avons plus particulièrement acté la **rénovation complète des Vaucrises**, qui a débuté cette année et qui, dans le cadre de l'Agence nationale de la rénovation urbaine (ANRU), perdurera jusqu'en 2025. La convention prévoit la **rénovation de tous les logements** du bailleur social Clésence et la **végétalisation du lieu de vie**, avec notamment la création d'une grande voie paysagère et d'une place de quartier arborée.

Une même démarche est actuellement engagée à Blanchard et dans tous les lieux de vie abritant du logement social dégradé. Cette démarche est complétée par la signature d'une **convention avec la CAF permettant de contrôler la décence des habitations louées**.

De même, le programme « Action cœur de ville » se poursuit avec plusieurs opérations concrètes : la rénovation de la place du Maréchal Leclerc qui retrouvera un **rôle central** et **accueillera plus d'arbres** ; les aménagements de bords de Marne

avec la création d'une **piste cyclable** et la **végétalisation du Port à Sable** ; la finalisation de la rue du château et de la partie basse de la place de l'Hôtel de Ville autour de la « fontaine du Beau Richard ».

Ces aménagements s'accompagnent de **subventions pour les commerçants** visant à les soutenir pour aménager leurs locaux et valoriser leurs façades. Une **charte de recommandation des façades commerciales** est ainsi instaurée pour harmoniser les pratiques.

Pour autant, la préservation de notre cadre de vie n'est nullement incompatible avec de nouvelles activités et de nouveaux services. Château-Thierry a ainsi été choisie pour accueillir une **antenne du Conservatoire national des Arts et Métiers (CNAM)**, qui permettra de renforcer la formation supérieure et d'accompagner le développement de nos entreprises. Ou encore : le conseil municipal a validé **la création d'un crématorium**, permettant de faciliter les démarches des familles dans ces moments difficiles.

C'est en canalisant les forces économiques, démographiques et sociales actuellement à l'oeuvre dans le Sud de l'Aisne, que nous pouvons **améliorer notre confort de vie** !

Sébastien EUGÈNE
Maire de Château-Thierry

Source URL:<https://www.chateau-thierry.fr/publication/la-vie-du-conseil-ndeg78>

Liens

[1] https://www.chateau-thierry.fr/sites/chateau-thierry/files/document/publication/vdc78_v13_web.pdf